

DISCOURS EMMANUEL RIOTTE

CAF/APLEAT-ACEP

Jeudi 20 octobre 2022, salle de Actes

---

Madame la Présidente de l'Apléat-Acep,

Monsieur le Président de la Caisse d'allocations familiales du Cher,

Madame la directrice de l'Apléat-Acep,

Monsieur le Directeur de la Caisse d'allocations familiales du Cher,

Mesdames, Messieurs,

Il y a pratiquement un an, la Ville de Saint-Amand-Montrond et la Caisse d'allocations familiales signaient ensemble la Convention territoriale globale (CTG).

Nous sommes réunis aujourd'hui pour signer un avenant à ce document et à la convention de Prestation de service unique du bonus territoire de la CTG.

Cet avenant inclut désormais l'association de solidarité et de santé, Apleat-Acep.

En effet, l'Apleat-Acep a repris, il y a quelques mois, la gestion du centre social le Loccal, créé par la Caf.

La Ville s'est engagée à soutenir le Loccal.

Et la Caf s'est engagée, de son côté, à soutenir financièrement la Ville aussi longtemps qu'elle soutiendra l'Apléat-Acep. Cette année, ce soutien financier de la Caf s'élève à 72 484,23 €.

Cette somme sera reversée par la Ville à l'Apléat-Acep avec laquelle la collectivité va établir une convention d'objectifs et de moyens.

Les missions et actions du centre social le Loccal sont primordiales dans notre Quartier prioritaire de la politique de la ville.

Cette structure est au cœur de la mixité sociale, puisqu'elle est ouverte à tous les habitants de la Ville.

Le Loccal est un lieu de partage, d'entraide, de solidarité, de prévention, d'ouverture à la culture, au sport...

Le centre social aide au développement du vivre ensemble et de la connaissance de l'autre qui sont les fondements d'une vie en société apaisée.

Je suis conscient de la valeur sociale du Loccal que la Ville va d'ailleurs reloger dans l'un de ses bâtiments municipaux.

En effet, l'ancienne école maternelle du Vernet va entièrement être réhabilitée pour accueillir l'Apleat-Acep ainsi que la Mission locale.

Le maître d'œuvre de ces travaux vient d'être sélectionné. Il s'agit du Bureau d'études thermiques Lacautre de Montluçon.

La remise de l'avant-projet est prévue pour décembre.

Viendront ensuite la consultation des entreprises et le lancement des travaux dans le premier semestre 2023.

L'Etat, la Région Centre-Val de Loire et le Département du Cher seront sollicités sur le financement de ce projet, dont le coût définitif n'est pas encore arrêté.

L'objectif est de proposer à votre association, Madame la Présidente, des locaux aux normes de sécurité, basse consommation, et

confortables afin d'accueillir vos agents et vos adhérents dans de meilleures conditions.

Cet avenant que nous allons signer est une première pierre au nouveau partenariat entre la Ville et l'Apléat-Acep, mais une énième pierre à l'édifice partenarial construit depuis de nombreuses années entre la Ville de Saint-Amand-Montrond et la Caf.

Merci de votre attention.